

Conseil Municipal

Compte rendu de la séance du mardi 15 mars 2022

Secrétaire(s) de la séance:

Valérie LACHENAL

Ordre du jour:

- Examen des devis et solutions pour la gestion des espaces verts / devis entretien
- Subventions aux associations
- Point sur de contrôles SPANC
- Divers

Délibérations du conseil:

EXAMEN DES SOLUTIONS ESPACES VERTS (2022 004)

Sur les 6 entreprises sollicitées, une seule a répondu avec un devis, d'un montant HT de 7679 euros.

M Griveau expose les conditions de recrutement potentiel d'un agent communal qui travaille également pour deux autres communes à proximité.

Après examen des deux solutions, le Conseil Municipal décide que les travaux pourront être effectués comme suit

1)Par un agent communal avec le matériel loué à St Marcellin de Cray si besoin pour 10 h par mois, en moyenne, soit 2.5 heures par semaine.

Un Contrat à Durée Déterminée d'un an est proposé à partir du 4 avril 2022

Tarif horaire chargé 15.60 euros , soit un coût approximatif de 2000 euros annuel

Tarifs des locations

- 28.50euros de l'heure pour le tracteur
- 46.90 euros de l'heure pour le tracteur et la faucheuse d'accotements

Soit un montant d' environ 600 euros annuel

Tonte et broyage des accotements hors des limites d'agglomération , et le jardin de la mairie, le nettoyage des caniveaux, taille et désherbage du cimetière et ses abords, évacuation des déchets cimetière, débroussaillage Petite Guye et ancienne plantation des Vernes,

2)Et pour les autres travaux d'espaces verts, il convient de reprendre contact avec Les Jardins du Menhir pour refaire un devis à valider début avril.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de

- Recruter Monsieur Nicolas Patrick en Contrat à Durée Déterminée à temps non-complet à raison de 204 heures par an à compter du 4 avril 2022

- Signer la convention de mise à disposition du matériel avec la commune de Saint Marcelin de Cray

ETUDE DES DEVIS (2022 005)

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à divers travaux sur la commune.

Après présentation des divers devis par M Griveau et Mme Prieur, le Conseil vote à l'unanimité les dépenses suivantes

- SARL DEBIEME (devis en annexe) 2616 euros ttc pour la réfection de la toiture
- TechniFeu : extincteur 255.72 euros ttc
- Entreprise Dravert : Chemin du Guicheret : pose drain et réfection chaussée pour éviter plaque verglas 1524 euros ttc
- Entreprise Sareau : 1501, 40 euros ttc : réfection des deux ponts chemin Colomba et passage pierre , ainsi qu'une réfection du portail de la mairie
- Saur : changement du poteau incendie hors service 1998.57 euros ttc

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS (2022 006)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents :

Décide des subventions à attribuer pour 2022 pour un montant total de 280 € :

- ARPAGH « Foyer Les Myosotis » de Charolles : 70 €
- Association Jouvence Val de Guye (Formation jeunes sapeurs pompiers Joncy et Saint Gengoux le national) : 70€
- Maison du Terroir de Genouilly : 70 €
- Refuge Jean Roche, Montceau les Mines : 70 €

* Divers

Le SPANC a à ce jour contrôlé les systèmes d'assainissement de 23 habitations. Six d'entre eux nécessitent impérativement une suite et devront faire l'objet d'un courrier et d'un suivi pour s'assurer que les travaux prescrits soient bien effectués. Mme le Maire rappelle qu'il s'agit d'une obligation légale (pénal) ces courriers sont une obligation légale. Il reste encore plusieurs habitations à contrôler, principalement des résidences secondaires.

Le Conseil établit un premier planning prévisionnel pour la tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles, et planifie la mise en place des panneaux. Mme le Maire indique que les cartes électorales seront éditées et remises après la tenue de la Commission de Contrôle le 18 mars.

Quelques points relatifs à la sécurité de l'accès au cimetière et l'accessibilité PMR sont évoqués pour ajout sur la liste des travaux d'entretien.

Les offres de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la salle sont attendues pour le 21 mars et examinées en prochain conseil

Le prochain conseil est fixé au 12 avril à 17 h, pour, entre autres, validation des comptes 2021 et du budget 2022.

Fin de Séance 20h30

